



L'accessibilité du tourisme et des loisirs aux personnes en situation de handicap doit être une priorité à l'heure où l'on estime à 12 millions le nombre de personnes ayant un handicap.

La marque nationale Tourisme et handicap est la seule référence française dans le domaine du tourisme accessible et compte aujourd'hui près de 5 400 équipements (hébergements, restaurants, sites culturels ou de loisirs, offices de tourisme).

On dénombre 165 sites marqués pour le Nord et le Pas-de-Calais, 318 à l'échelle de Nord-Pas de Calais-Picardie, et 110 pour le seul département du Nord. Le handicap moteur reste le plus représenté avec 83,1 % des sites en région Nord-Pas de Calais contre 35,7 % pour la déficience visuelle. On note aussi la prédominance de l'offre en hébergement (63 %).

Le secteur de Dunkerque et Pays de Flandre reste le mieux pourvu avec 31 % de l'offre accessible.

Les A.D.R.T. du Nord et du Pas-de-Calais, en collaboration avec l'Association des Paralysés de France, accompagnent les professionnels du tourisme vers l'obtention de la marque et réalisent les visites d'évaluation sur leurs territoires.

Contacts :

Nord : Virginie VITRY : v.vitry@cdt-nord.fr - 03.20.57.54.61

Pas-de-Calais : Julie LECERF : julie@pas-de-calais.com - 03.21.10.34.47